

—  
**MAIRIE**  
DE  
**SANDRANS**  
01400  
—

**CONSEIL MUNICIPAL N°03**  
**du 07 Avril 2022 à 19H30**

Tél.04 74 24 52 20

COMPTE-RENDU

Présents : Bernard TAPONAT, Audrey CHEVALIER, Patrick ALVAREZ, Marjorie MERLINC, Emmanuel TRINDADE, Emmanuel CHOMETON, Damien FERRIER, Caroline GUERIN, Mauricette GUERINOT, Julien MABILE, Clémence PRADA

Absente excusée : Florence DUPONT (pv à B. TAPONAT)

Absent non excusé : Marc MAZET

Monsieur Emmanuel CHOMETON est élu secrétaire de séance.

**A/ Approbation du compte rendu N°02 du 17 mars 2022 :**

Le compte rendu n°02 est approuvé avec 2 abstentions

**B/ Délibérations**

**1- FINANCES : Vote du budget 2022 – Budget commune.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote par 10 voix pour et 2 abstentions :

- PRECISE que le budget primitif 2022 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2021, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2021 et de la délibération d'affectation du résultat adoptés lors de la séance du 17 mars 2022.
- ADOPTE dans son ensemble le budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :  
**Section de fonctionnement : 451 539.88 €**  
**Section d'investissement : 272 758.93 €**

**2- FINANCES : Vote du budget 2022 – Budget assainissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote par 10 voix pour et 2 abstentions

- PRECISE que le budget primitif 2022 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2021, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2021 et de la délibération d'affectation du résultat adoptés lors de la séance du 17 mars 2022.
- ADOPTE dans son ensemble le budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :  
**Section de fonctionnement : 86 186.84 €**  
**Section d'investissement : 125 316.37 €**

### **3- FINANCES : Vote des subventions 2022**

Après débat, les Conseillers Municipaux votent les subventions 2022 suivantes :

Par 11 voix pour, 1 abstention : Piscine (enfants de l'école de Sandrans) 400 €

Par 11 voix pour, 1 abstention : Rêve de Cirque 600 €

Par 11 voix pour, 1 abstention : Miss Terre Rose 50 €

### **4- PERSONNEL : Modification du tableau des emplois**

Suite à la demande de l'école de faire un contrat pour une mission temporaire, afin d'accompagner les enfants à la piscine pour 10 séances, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois de la façon suivante :

#### **Emplois non permanents :**

- La création d'un emploi de contrat de mission à 35h hebdomadaire.

**Les Conseillers Municipaux approuvent avec 11 voix POUR et 1 voix CONTRE la proposition de Monsieur le Maire et valident le tableau des emplois applicable au 11 avril 2022.**

### **C/ Questions et informations diverses**

- Un rendez-vous est prévu le 8 avril 2022 à 15h à la mairie avec Dynacité afin de nous présenter leur projet de construction Place de l'église
- Un compte rendu sera présenté par les architectes suite à la réunion publique de la faisabilité de la salle des fêtes.
- Prochain conseil municipal le jeudi 19 Mai 2022 à 19h30.
- Tour de table des élus

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h47

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents